



PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE JALOGNY

enercoop
L'énergie
militante





DESCRIPTION TECHNIQUE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Jalogny

Module photovoltaïque : 540 Wc

Puissance estimée : 550 kWc

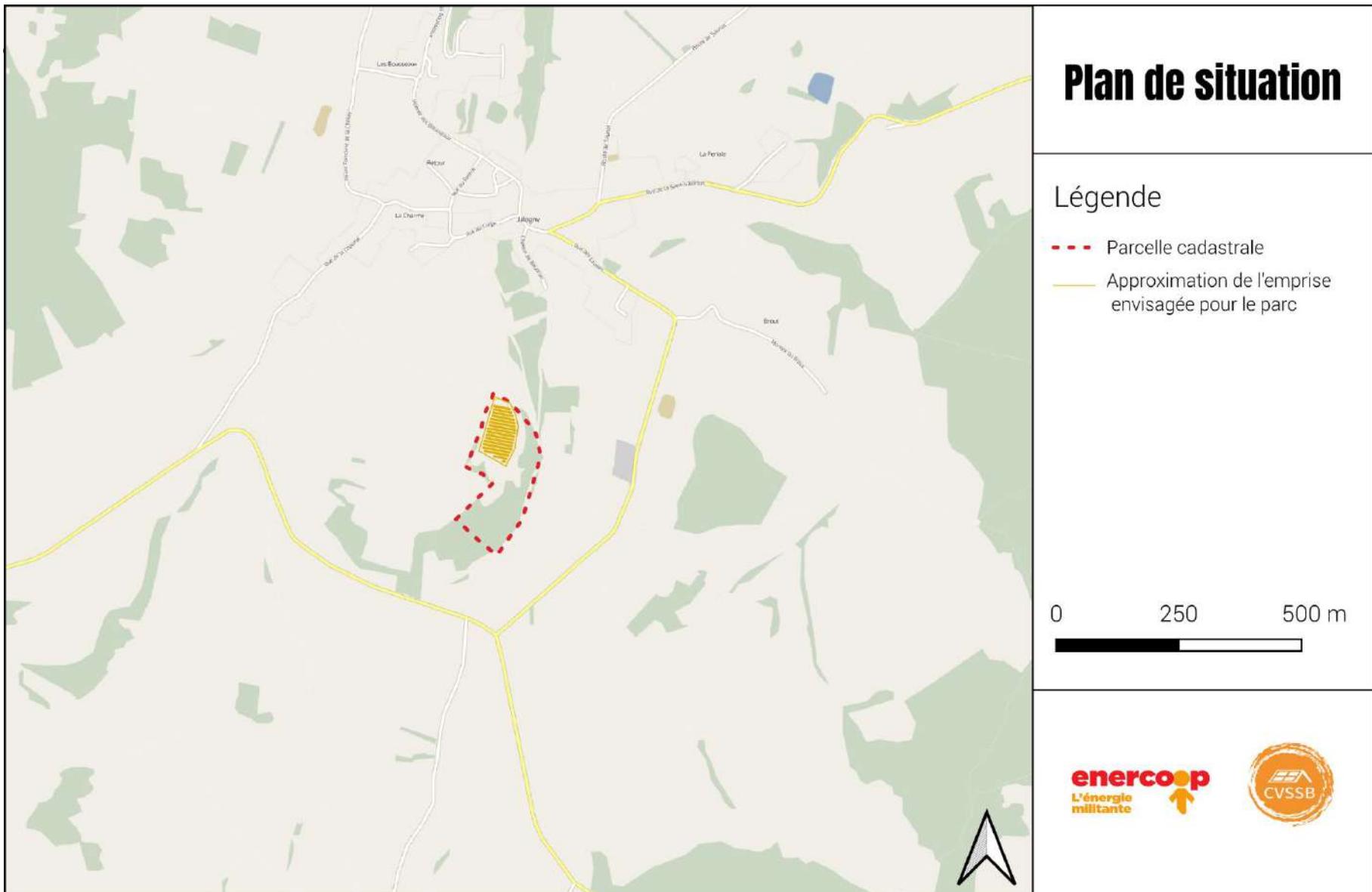
Surface du parc : 6000 m2

Projet co-développé par **Enercoop et Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne (CVSSB)**

Design actuel :

- piste interne périphérique d'au moins 4m de large
- 110 cm de hauteur au point bas
- 4 modules orientés paysage, en hauteur
- 4 mètres d'espaces entre les tables
- orientation fixe 0°
- zone d'exclusion prévue pour PDL, citerne 60 m3 et transformateur
- Raccordement BT ou HTA

PLAN DE SITUATION



PLAN DE SITUATION - VUE AÉRIENNE



Plan de situation

Légende

- Parcelle cadastrale
- Approximation de l'emprise envisagée pour le parc

0 250 500 m

IMPLANTATION FONCIÈRE



Implantation foncière

Légende

■ Emprise réelle du parc

0 46 92 m

PLAN DE SITUATION - VUE 3D

enercoop
L'énergie
militante



HISTORIQUE DE LA PARCELLE



OCCUPATION ACTUELLE

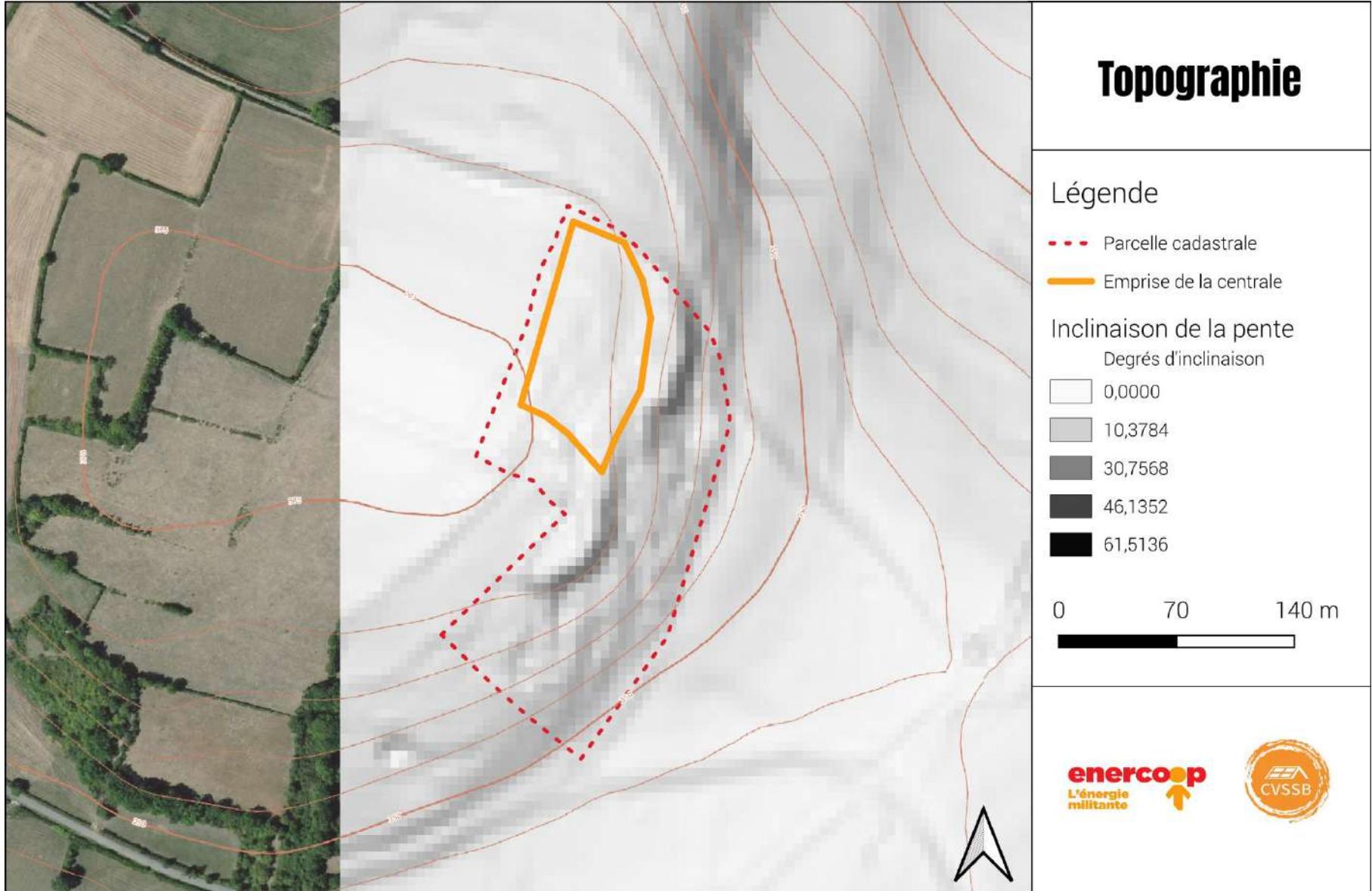


Occupation du sol

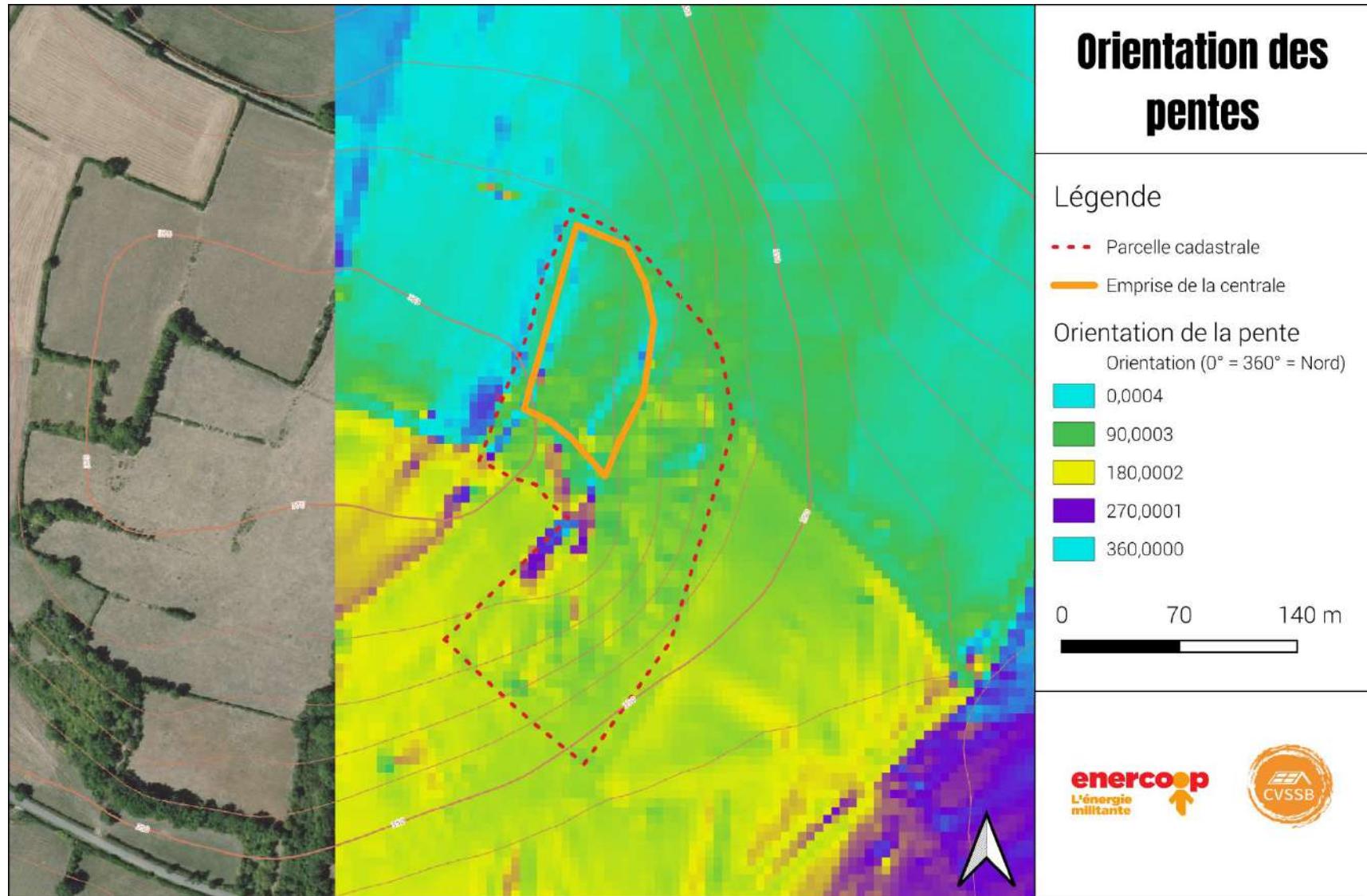
Légende

--- Parcelle cadastrale

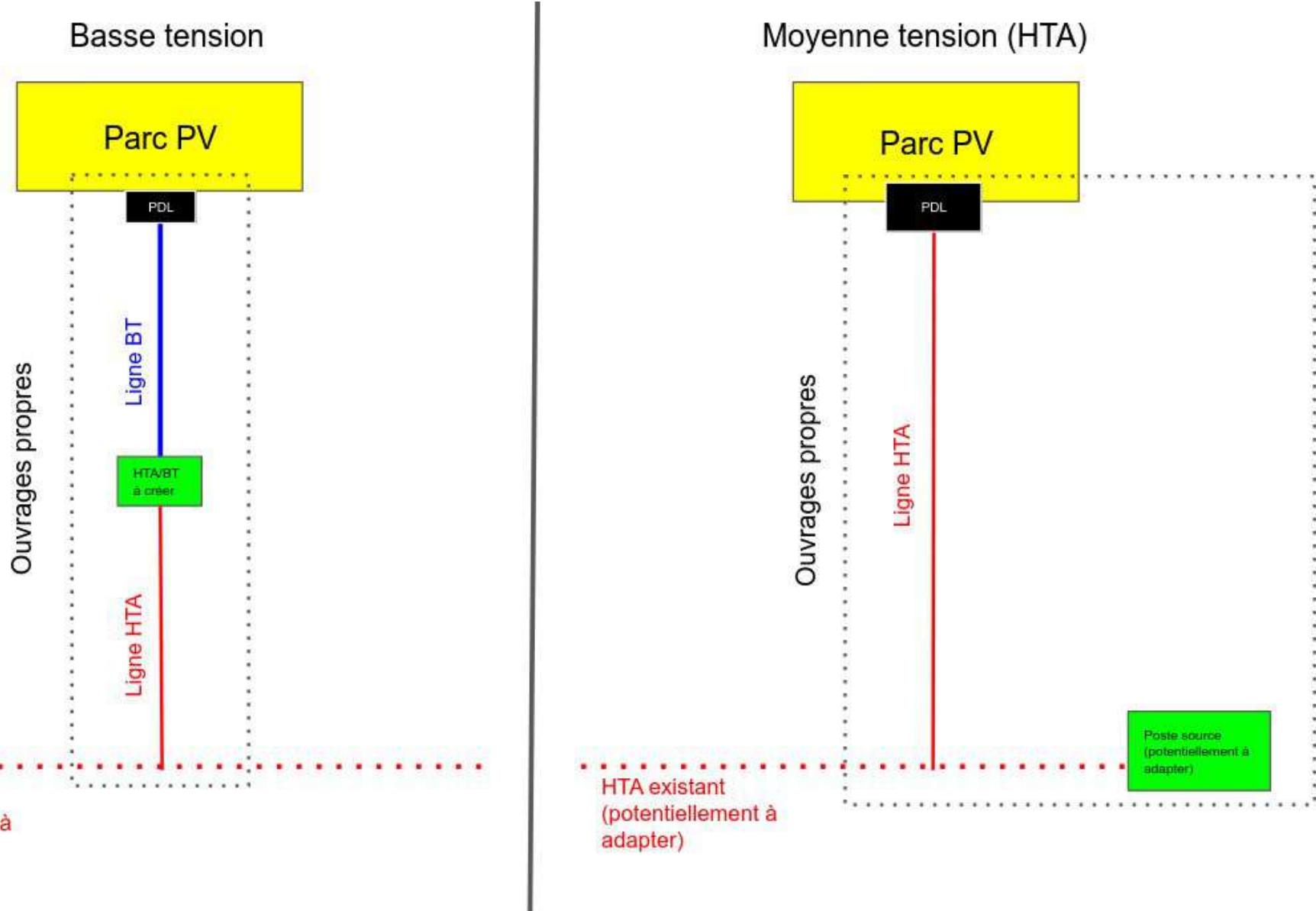
0 49 99 m



Légère pente nord-nord est



Les deux possibilités de raccordement sont possibles. Le choix dépendra d'Enedis.





Poste de transformation HTA/BT



Poste de livraison BT

La plateforme accueillant les installations électriques ainsi que la poche à incendie sera composé de graviers compactés.

PLAN D'IMPLANTATION GÉNÉRALE



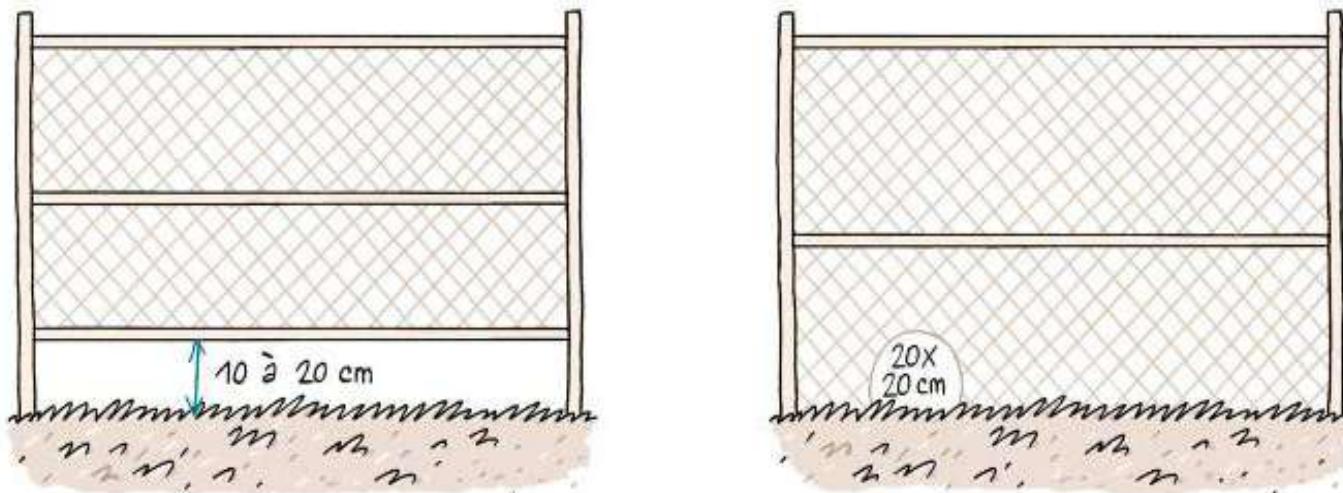
Préfiguration de l'implantation

Légende

- Parcalle cadastrale
- raccordement envisagé
- ligne enedis HTA
- Piste extérieure (servitude)
- Piste intérieure
- raccordement
- Poste de livraison
- Citerne incendie
- Modules PV
- Haie brise vue

0 36 72 m

Clôture périphérique d'une hauteur de 2 mètres et conçue pour être perméable à la petite faune



La piste de circulation interne sera constituée de graviers stabilisés afin de permettre le passage des engins de secours. Cette piste sera d'une largeur de 3 à 4 mètres de manière à être conforme aux prescriptions du SDIS.

La piste existante à certains endroits du site pourra éventuellement être conservée afin de minimiser les travaux et leurs conséquences.

ANCRAGE DES STRUCTURES



L'ancrage des tables qui supportent les panneaux pourra être réalisé selon plusieurs méthodes en fonction du résultat des études géotechniques.

Afin de limiter l'artificialisation du sol, nous privilégierons des ancrages par pieux battus ou micro-pieux. En dernier recours, la mise en place d'ancrages lestés (gabions ou longrines) pourra être envisagée.

Ces trois types de fondations sont entièrement réversibles et ne nécessitent pas l'usage de béton.